

Obtenir le diplôme SSIAP 1

Ref: PR-SSIAP-1

DURÉE : 9,5 Jours (66H30)

Prix : 1 520,00 € HT



PRÉSENTIEL



ÉLIGIBLE CPF



FORMATION CERTIFIANTE



FORMATION QUALIFIANTE



Objectifs et compétences visés

Acquérir les connaissances nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens au sein des ERP et des IGH :

- sensibiliser les employés,
- intervenir face à un début d'incendie,
- alerter,
- évacuer le public,
- accueillir les secours,
- entretenir les moyens de secours.

À qui s'adresse la formation ?

Profils

Toute personne souhaitant devenir agent de sécurité incendie en ERP IGH.

Prérequis

- Satisfaire aux exigences médicales prévues par l'arrêté du 02 mai 2005 modifié.

- Être titulaire du PSE1, ou SST en cours de validité, ou PSC 1 de moins de 2 ans.

Ce programme, défini par le ministère de l'Intérieur, est conforme à l'arrêté du 02 mai 2005 modifié.

Pour pouvoir exercer votre fonction dans un service de sécurité incendie vous devez mettre à jour vos compétences tous les 3 ans, pour cela vous devez effectuer :

- un recyclage si vous n'avez pas dépassé votre date anniversaire de diplôme et si vous avez effectué un minimum de 1607 heures sur les 36 derniers mois dans votre fonction, **OU**
- une remise à niveau si votre date anniversaire de diplôme est dépassée ou si vous avez effectué moins de 1607 heures sur les 36 derniers mois dans votre fonction.

Contenu de la formation

- Le feu et ses conséquences : la combustion, le comportement au feu.
- La sécurité incendie : principes de classement des établissements, les fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie, desserte des bâtiments, cloisonnement, évacuation, désenfumage, éclairage de sécurité, moyens de secours.
- Les installations techniques : installations électriques, ascenseurs et nacelles, installations fixes, colonnes sèches et humides, système de sécurité incendie.
- Le rôle et les missions des agents de sécurité incendie : les services de sécurité, les consignes de sécurité et la main courante, les rondes de sécurité et la surveillance des travaux, la mise en oeuvre des moyens d'extinction, l'appel et la réception des services publics de secours.
- Visites et mises en situation d'intervention.

Modalités

Modalités d'évaluation

Obtention du **diplôme SSIAP1** à l'issue d'une épreuve écrite (QCM 30 questions) et d'une épreuve pratique (rondes avec anomalies et sinistres) évaluée par un jury composé du directeur du SDIS ou son représentant et d'un SSIAP 3 en poste.

La réussite à l'examen nécessite un investissement personnel important de la part des participants tout au long des semaines de formation et entre chacune d'elles.

Le taux de réussite en 2021 est de 92%.

Nos plus

Vous bénéficierez d'un **bâtiment pédagogique** dédié à l'appropriation des savoir-faire professionnels comprenant : PC sécurité, SSI de catégorie A, extincteurs, RIA, désenfumage (circulation, locaux, cage d'escalier, naturel et mécanique), compartimentage (porte, clapet), déverrouillage d'issues de secours, système de rondier, main courante électronique...

Votre formation peut être 100% prise en charge

Montant de la formation : **1 520,00 €**



CNPP dispose d'un agrément pour délivrer la certification « Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (SSIAP) niveau 1 », enregistrée dans le Répertoire Spécifique de France Compétences sous le numéro **RS 5641**.

Cette offre de formation est éligible à Mon Compte Formation - CPF

Si vous souhaitez mobiliser votre CPF pour financer cette formation, vous pouvez directement vous inscrire depuis votre compte CPF.

[Cliquez ici.](#)

Code RNCP-RS : 5641

[Contactez-nous](#)

En bref

21000

stagiaires / an



Des infrastructures
pédagogiques uniques

+ de 500

diplômés / an

+ de 400

intervenants



Les prochaines sessions

Du 09/09/24 au 24/09/24

Vernon

1 520,00 € HT

Besoin d'information sur votre prochaine formation ?

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d'apprentissage, financement...), nous sommes à votre écoute.

0821 20 2000